AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C0112
FR0000050353-FS0058

22 janvier 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

LISI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 janvier 2024, la société par actions simplifiée Peugeot Invest Assets[1] (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 janvier 2024, le seuil de 10% des droits de vote de la société LISI, et détenir 4 795 859 actions LISI représentant 5 752 868 droits de vote, soit 10,31% du capital et 8,04% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LISI hors marché par voie de placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres[3].

[1] Détenue à 100% par la société Peugeot Invest, elle-même contrôlée au plus haut niveau par des membres de la famille Peugeot.
[2] Sur la base d'un capital composé de 46 538 313 actions représentant 71 587 525 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de la société Peugeot Invest Asset SAS du 19 janvier 2024.